

que toutes les rimes doivent, deux à deux, faire un jeu de mots ou calembour :

C'est un estrange cas, quand un homme *vieil ard*
D'amour, dont nous voyons embrasé le *vieillard*.

On dirait Bruscambille, débitant de la morale en style facétieux. Les vers équivoqués ou omonymes n'étaient pas une nouveauté : au xv^e siècle et au xvi^e, Meschinot, Molinet, Guillaume Cretin, les deux Marot s'étaient occupés de ces passe-temps, où il paraissait ingénieux de faire rimer *méchant son* et *chanson*, *sansonnet* et *sans sonnet* (1). Si la rime en calembour n'est pas une invention de du Verdier, du moins il est très fier d'être le premier « qui ait écrit de suite tant de vers de ceste sorte », en observant régulièrement l'alternance des « masculins et féminins ».

C'est une gloire médiocre. Cependant, si on passe sur la singularité de la forme, sur les étrangetés et les remplissages qu'elle traîne nécessairement après elle, on conviendra que cette satire ne manque pas toujours de vigueur et d'à-propos. Voici, par exemple, un tableau de mœurs que du Verdier avait pu voir plus d'une fois, en courant le pays avec la compagnie de M. le Sénéchal de Lyon :

Le laboureur foulé déteste la noblesse,
« Au lieu d'allègement, — dit-il —, elle nous blesse.
J'ay eu en trois logis de soldats trente neuf,
Qui ne m'ont délaissé, veaux, brebis, poule, n'œuf. »

Antoine du Verdier annonçait en finissant une autre satire qui élèverait *plus haut le ton*. Soit que la première

(1) Voy. Quicherat, *Tr. de versification française*, 2^e édit., p. 462.